

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 septembre 2017 A 18H30

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / CHAMFORT / MEFFRE / BONFILS / LAMBERT / LAFFONT / LORCET / VIALANT

ABSENT EXCUSES : BERDUGO / BOULETIN / RAYNAUD / ISNARD

I/ AFFAIRES SCOLAIRES

a/Rentrée scolaire :

Cette année 145 élèves sont rentrés à l'école de la Fontaine des Fées, un nouveau cahier de textes leur a été offert par l'intercommunalité. Pour l'inscription au périscolaire et cantine, il a été déploré des retards ; retard de formation du logiciel, retards dus à la période estivales, retard de la CAF et MSA pour obtenir les quotients familiaux. Tout devrait rentrer dans l'ordre en octobre.

b/Isolation :

En raison des travaux de changement de fenêtres aux écoles la commission informe qu'il n'y aura pas de garderie à la Toussaint. La commission des écoles regrette de ne pas avoir été suffisamment informé des échanges avec les entreprises cet été pour les différentes options d'ouverture des fenêtres.

c /Cantine :

Monsieur le Maire informe que le projet de partenariat intercommunalité mairie pour la confection des repas pour la crèche par la cantine scolaire est subordonné à l'achat d'une banque réfrigéré, d'un four professionnel et de travaux d'aménagement qu'un cuisiniste va nous proposer. En fonction du coût et de l'aide apporté par l'intercommunalité la commune prendra la décision d'effectuer ces 35 repas supplémentaires.

II/ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

a / PLU :

Monsieur le Maire rappelle qu'une exposition publique de la révision du PLU est en place en Mairie depuis le 22 août jusqu'au 23 septembre. Les personnes publiques associées (DDT, Département, Chambre d'agriculture, des métiers, ONF...) ont trois mois pour donner leur avis sur le projet et s'en suivra l'enquête publique avec les permanences du commissaire enquêteur.

B/Station de lavage :

En juillet, la Mairie a pu, grâce aux devis de 3 entreprises établir l'estimation des travaux, elle a transmis en Préfecture la déclaration d'installation classée et fin août déposée la demande de subvention auprès de l'Europe. Il conviendra de consulter les entreprises par publication dans 2 journaux officiels et dossier de consultation mis en ligne. Les travaux ne pourront être attribués que lorsqu'on aura eu une réponse sur la subvention (commission janvier ou juin 2018).

III/ MANIFESTATIONS :

a/Fête votive :

Pour faciliter la sécurité des branchements des forains, il a été commandé l'installation de 3 prises pour chaque compteur temporaire forains.

B/Compagnons des Barrys :

L'anniversaire des 40 ans des compagnons des Barrys a été un succès avec le concert de Gospel et l'apéritif dinatoire très apprécié.

c/Festival des soupes :

Sabiet organisera la soirée des soupes le mercredi 25 octobre 2017 à la Salle des Fêtes, il conviendra de récupérer à Vaison Froid la table en inox réparé.

La réunion inter association est prévue le 28 septembre 2017 à 18H00.

IV/TRAVAUX :

a/ Hydraulique :

Des regards sont commandés pour la rue St André afin de nettoyer les bouchons des canalisations de sources qui provoquent des résurgences d'eau sur la voie.

Avec l'étude des bureaux Euryece un cahier des charges sera établi pour la réfection des réseaux assainissements sur les 19 anomalies relevées (eaux pluviales ou de source s'infiltrant dans le réseau d'assainissement)

Pour l'année 2017, la Police de l'eau a donné un avis conforme à la station d'épuration : les études du Bureau Euryece ont démontré la capacité de la station à traiter le phosphore et les épisodes pluvieux ont été faibles durant cette année.

b/Bâtiments :

MAIRIE : Monsieur le Maire, en accord avec la commission travaux, décide d'adresser leur mécontentement au Maître d'œuvre qui ne fournit toujours pas le planning de fin des travaux, après un décalage de plus de 2 mois. Ce courrier sera un avertissement avant l'application de pénalités prévue par le CCAG.

MAISON DES ASSOCIATIONS : La serrurerie de la porte vitrée qui donne sur la salle « Petit Portail Côté impasse pontier a été changée.

BIBLIOTHEQUE : Des travaux de rénovation du sol seront effectués durant les vacances scolaires d'automne.

c/Environnement :

Le service technique a commencé la mise en discrétion des espaces containers déchets par l'espace Charles de Gaulle, de la végétation grimpante sera plantée (lierre, jasmin...). Un point poubelle commerçant sera rajoutée au point poubelle du parking des ateliers. Un projet de caméras itinérantes solaires est en cours.

V /DECISIONS :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement de l'aménagement du groupe scolaire préau et salle périscolaire. Une réunion sera prévue pour une approche plus juste de cette construction.

Il approuve également le changement de nom de l'intercommunalité, ce sera désormais la communauté de commune Vaison Ventoux.

Le département sollicite la commune pour une subvention pour aider d'une part les jeunes et d'autre part pour l'aide au logement des plus défavorisés. Après un tour de table, le conseil municipal au regard du budget accorde une aide de 200€ pour l'aide des jeunes.

Le conseil municipal approuve la titularisation des deux stagiaires (1 service technique et 1 service administratif) et suite à la fin des contrats aidés décident de créer deux postes de stagiaire (1service administratif et 1 service des écoles).

QUESTIONS DIVERSES /

Le poste de Mr HMIHAM Omar n'a pas été créé suite à son contrat aidé, la commune fera appel a un CDD en fonction des besoins. Il faut vérifier dans quelles conditions une collectivité peut prendre un apprenti.

Une famille demande à bénéficier de plats HALLAL à la cantine. Le Conseil municipal réaffirme sa volonté d'appliquer le principe de laïcité au sein de l'enceinte scolaire. Il n'y aura pas de repas spécial en fonction des religions, coutume de chacun mais uniquement un repas à base de poisson en cas d'impossibilité pour ces enfants de manger en dehors de l'école.

La séance est levée à 20 heures 40.